

1. Identification

Identificateur de produit	ProFLOK®	
Autres moyens d'identification		
Synonymes	ProFLOK * Zoetis Diagnostic Test Kit - Volaille * ProFLOK® AE (Chicken) * ProFLOK® AIV PLUS (Chicken and Turkey) * ProFLOK® ALV+ 5PLT KIT * ProFLOK® BA (Turkey) * ProFLOK® CAV * ProFLOK® HEV (Turkey) * ProFLOK™ IBD Ab * ProFLOK® IBD Plus (Chicken) * ProFLOK® IBV (Chicken) * ProFLOK® ILT * ProFLOK® LT (Chicken) * ProFLOK® MG (Chicken and Turkey) * ProFLOK® MG-MS (Chicken and Turkey) * ProFLOK® MM (Turkey) * ProFLOK® MS (Chicken and Turkey) * ProFLOK® NDV (Turkey) * ProFLOK™ NDV Ab * ProFLOK® NDv Plus (Chicken) * ProFLOK® PM (Chicken and Turkey) * ProFLOK™ REO Ab	
Usage recommandé	Produit vétérinaire utilisé comme moyen de diagnostic	
Restrictions d'utilisation	Non destiné à l'usage humain	
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur		
Nom de la compagnie (É-U)	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain	1-866-531-8896	
Département de soutien aux produits / soutien technique	1-800-366-5288	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Nom de la compagnie (CA)	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
Adresse courriel	soutienauxproduits@zoetis.com	
Département de soutien aux produits	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A
	Cancérogénicité	Catégorie 1A
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 3
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Stockage	Garder sous clef.
Élimination	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Peut provoquer une irritation cutanée. Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Chlorure de sodium - 20X Wash solution component		7647-14-5	<20
SDS - 5X Stop solution		151-21-3	5
Small amount of EDTA in several kit components		60-00-4	<5
ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component		75-60-5	<1
Chlorure d'hydrogène		7647-01-0	<1
Imidazole- 20X Wash solution preservative		288-32-4	<1
Borate de sodium - Dilution buffer component		1303-96-4	<1
ABTS substrate		30931-67-0	*
HRP conjugate		Indéterminé	*
Thimerosal preservative in several kit components		54-64-8	##

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

Remarques sur la composition ## Traces
 * Ingrédients non dangereux

4. Premiers soins

Inhalation	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion	Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une victime inconsciente ou en convulsion.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une irritation cutanée. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
Risques d'incendie généraux	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	S'assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle. Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
--	--

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Maintenir les récipients fermés de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. @ 2 - 7°C (36 - 45°F). Ne pas congeler. Protéger de la chaleur et de la lumière. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Zoetis

Composants

Type	Valeur
TWA	300 µg/m ³

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants

Type	Valeur	Forme
TWA	0.01 mg/m ³	
STEL	6 mg/m ³	Fraction inhalable.
TWA	2 mg/m ³	Fraction inhalable.
Plafond	2 ppm	
STEL	0.03 mg/m ³	
TWA	0.01 mg/m ³	

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants

Type	Valeur
TWA	0.01 mg/m ³
Plafond	3 mg/m ³
STEL	2 ppm 0.03 mg/m ³
TWA	0.01 mg/m ³

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants

Type	Valeur	Forme
TWA	0.01 mg/m ³	
STEL	6 mg/m ³	Inhalable
TWA	2 mg/m ³	Inhalable
Plafond	2 ppm	
STEL	0.03 mg/m ³	
TWA	0.01 mg/m ³	

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants

Type	Valeur	Forme
TWA	0.01 mg/m ³	
STEL	6 mg/m ³	Fraction inhalable.

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur	Forme
Hydrogen Chloride (CAS 7647-01-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable.
	Plafond	2 ppm	
Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3	
	TWA	0.01 mg/m3	

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur	Forme
ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5)	STEL	0.05 mg/m3	
Borate de sodium - Dilution buffer component (CAS 1303-96-4)	TWA	0.01 mg/m3	Fraction inhalable.
	STEL	6 mg/m3	
Hydrogen Chloride (CAS 7647-01-0)	TWA	2 mg/m3	Fraction inhalable.
	Plafond	2 ppm	
Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8)	STEL	0.03 mg/m3	
	TWA	0.01 mg/m3	

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur	
Borate de sodium - Dilution buffer component (CAS 1303-96-4)	TWA	5 mg/m3	
	Plafond	7.5 mg/m3	
Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8)	STEL	5 ppm 0.03 mg/m3	
	TWA	0.01 mg/m3	

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la sécurité et la santé au travail, 1996, Tableau 21)

Composants	Type	Valeur
Hydrogen Chloride (CAS 7647-01-0)	Plafond	2 ppm

Valeurs biologiques limites**Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5)	35 µg/L	Arsenic inorganique, plus des métabolites méthylés, comme l'arsenic	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition**Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Saskatchewan : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Peut être absorbé par la peau.

Analyse des risques par niveaux de contrôle

Non disponible.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate. Des douches oculaires et d'urgence sont recommandées.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection du visage/des yeux**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau**Protection des mains**

Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si les contrôles d'ingénierie ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées (lorsqu'il y a lieu) ou à un taux acceptable (dans les pays où des limites d'exposition n'ont pas été établies), un respirateur homologué doit être porté. Respirateur chimique à cartouche contre les vapeurs organiques et masque complet.

Dangers thermiques

Sans objet.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique**

Liquide.

Forme

Liquide.

Couleur

Non disponible.

Odeur

Non disponible.

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non disponible.

Point de fusion et point de congélation

Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.

Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.

Température d'auto-inflammation	Non disponible.
--	-----------------

Température de décomposition	Non disponible.
-------------------------------------	-----------------

Viscosité	Non disponible.
------------------	-----------------

Autres informations

Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
-------------------	---

Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
---------------------------	---

Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
--	---

Conditions à éviter	Contact avec des matériaux incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Rayonnement solaire. Chaleur excessive.
----------------------------	---

Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
--------------------------------	--------------------------

Produits de décomposition dangereux	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Peut comprendre des produits de carbone, azote, Arsenic. Chlore Peut inclure du chlorure d'hydrogène
--	---

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive.
ABTS substrate	Gravité: Irritant

Contact avec la peau	Un contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
-----------------------------	---

Chlorure de sodium - 20X Wash solution component	Espèces: Lapin Gravité: Suave
--	----------------------------------

Imidazole- 20X Wash solution preservative	Gravité: Corrosif
---	-------------------

ABTS substrate	Gravité: Irritant
----------------	-------------------

Contact avec la peau
SDS - 5X Stop solution

Résultat: Irritant
Gravité: Suave - Modéré

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.
Chlorure de sodium - 20X Wash solution component

Espèces: Lapin
Gravité: Modéré

Thimerosal preservative in several kit components

Espèces: Lapin
Gravité: Suave

Imidazole- 20X Wash solution preservative

Gravité: Corrosif

ABTS substrate

Gravité: Irritant

Small amount of EDTA in several kit components

Gravité: Irritant

SDS - 5X Stop solution

Résultat: Irritant
Gravité: Modéré - Extrême

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion. Toutefois, il est peu probable que l'ingestion soit une voie d'exposition professionnelle principale.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut provoquer une irritation cutanée. Les signes et symptômes peuvent inclure rash, prurit, rougeur et enflure. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif par inhalation.

Composants

Espèces

Résultats d'épreuves

Borate de sodium - Dilution buffer component (CAS 1303-96-4)

Aiguë

Orale

DL50

Rat

396 mg/kg

Chlorure de sodium - 20X Wash solution component (CAS 7647-14-5)

Aiguë

Orale

DL50

Rat

3000 mg/kg

Souris

4000 mg/kg

Imidazole- 20X Wash solution preservative (CAS 288-32-4)

Orale

Rat

970 mg/kg

220 mg/kg

SDS - 5X Stop solution (CAS 151-21-3)

Aiguë

Cutané

DL50

Lapin

580 mg/kg

Inhalation

CL50

Rat

> 3900 mg/m³, 1 hr

Orale

DL50

Rat

977 mg/kg

Small amount of EDTA in several kit components (CAS 60-00-4)

Aiguë

Orale

DL50

Rat

1700 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	75 mg/kg
	Souris	91 mg/kg
Sous-cutané		
DL50	Rat	98 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation cutanée.	
Corrosivité		
Imidazole- 20X Wash solution preservative		Gravité: Corrosif
ABTS substrate		Gravité: Irritant
SDS - 5X Stop solution		Résultat: Irritant Gravité: Suave - Modéré
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.	
Contact avec les yeux		
Chlorure de sodium - 20X Wash solution component	Espèces: Lapin	Gravité: Modéré
Thimerosal preservative in several kit components	Espèces: Lapin	Gravité: Suave
Imidazole- 20X Wash solution preservative		Gravité: Corrosif
ABTS substrate		Gravité: Irritant
Small amount of EDTA in several kit components		Gravité: Irritant
SDS - 5X Stop solution		Résultat: Irritant Gravité: Modéré - Extrême
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant		
Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0)		Irritant
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
Sensibilisation cutanée		
SDS - 5X Stop solution		Résultat: négatif Espèces: Cobaye
		Résultat: négatif Espèces: Souris
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Mutagenicité		
SDS - 5X Stop solution		Propriétés mutagènes bactériennes - Ames (Salmonella) Résultat: négatif
Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5)	A1 Confirmé être cancérogène pour l'homme.	
Borate de sodium - Dilution buffer component (CAS 1303-96-4)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	

Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérrogénicité pour l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5) Confirmé être cancérrogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérrogénicité

ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5) Confirmé être cancérrogène pour l'homme.

Borate de sodium - Dilution buffer component (CAS 1303-96-4) Ne peut pas être classé quant à sa cancérrogénicité pour l'homme.

Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0) Ne peut pas être classé quant à sa cancérrogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérrogénicité

ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5) 2B Peut-être cancérrogène pour l'homme.

Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0) 3 Inclassable quant à sa cancérrogénicité pour l'homme.

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérrogènes

ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5) Carcinogène connu chez l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

Effets chroniques Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

Autres informations Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Chlorure de sodium - 20X Wash solution component (CAS 7647-14-5)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) 340.7 - 469.2 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Vairon à grosse tête (Pimephales promelas) 6020 - 7070 mg/l, 96 heures
Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis) 282 mg/l, 96 heures
SDS - 5X Stop solution (CAS 151-21-3)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia obtusa) 9.2 - 10.4 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Carpe, carpe mrigal (Cirrhinus mrigala) 1.36 mg/l, 96 heures
Small amount of EDTA in several kit components (CAS 60-00-4)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna) 113 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus) 34 - 62 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Manipuler comme une matière potentiellement infectieuse. Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge. Ce produit contient des traces de mercure et la dispersion dans l'environnement doit donc être évitée.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

14. Informations relatives au transport

TMD	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Non déterminé(e).

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Non réglementé.
Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)	Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Substance sujette à une notification ou à un consentement.
Gaz à effet de serre	Non inscrit.
Ontario. Substances toxiques. Loi sur la réduction des toxiques, 2009. Règlement 455/09 (1er juillet 2011)	ACIDE CACODYLIQUE - Dilution buffer component (CAS 75-60-5) Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0) Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8)
Règlements sur les précurseurs	Chlorure d'hydrogène (CAS 7647-01-0) Classe B
Règlements internationaux	
Convention de Stockholm	Sans objet.
Convention de Rotterdam	Thimerosal preservative in several kit components (CAS 54-64-8) Pesticide
Protocole de Kyoto	Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Non

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations**Date de publication** 30-Mai-2017**Date de la révision** 27-Août-2018**Version n°** 02

Avis de non-responsabilité Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

Informations relatives à la révision Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes